

**DISPOSITIONS FINANCIERES 2020 - 2021  
DE LA LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL DES PAYS DE LA LOIRE**

<b>1 - ENGAGEMENTS</b>	
- PNM et PNF dont inscription clinic 70 € et formation annuelle officiels 60 €	431,00 €
- Seniors autres catégories dont formation annuelle officiels € 60 € ( <i>pas de clinic à 70 €</i> )	293,00 €
- U20 (Juniors) dont formation annuelle officiels 60 € ( <i>pas de clinic à 70 €</i> )	213,00 €
- U17 (Cadets) dont inscription clinic 70 € et formation annuelle officiels 60 €	332,00 €
- U15 (Minimes) dont inscription clinic 70 € et formation annuelle officiels 60 €	301,00 €
- U13 (Benjamins) dont inscription clinic 70 € et formation annuelle officiels 60 €	280,00 €
- U13 -U15 - U17 - U18F - U20M pour ceux qui intègrent la deuxième phase	GRATUIT
- Coupe René DEMIANNAY	40,00 €
<b>2 - FORFAITS</b>	
<b>Championnat</b>	
- Simple	Prix de l'engagement (sans la contribution formation clinic et arbitrage)
- Général	3 fois le Prix de l'engagement (sans la contribution formation clinic et arbitrage)
- Phases Finales	3 fois le Prix de l'engagement (sans la contribution formation clinic et arbitrage)
<b>Coupe René Demiannay + Coupe Territoriale Qualificative Trophée Coupe de France</b>	
- Jusqu'aux 1/4 finale	175,00 €
- 1/2 finale	500,00 €
- Finale	700,00 €
<b>Indemnités complémentaires FORFAIT</b> <b>Article 22.5 et 22.6 des règlements sportifs. En sus, de la pénalité "FORFAIT"</b> <b>Indemnités arbitres + déplacement équipe adverse (3 voitures x nombre kms x 0,36 dans la limite de 300 euros)</b>	
<b>3 - FRAIS OCCASIONNES LORS DE LA PROCEDURE</b>	
- Discipline (ouverture d'un dossier)	200,00 €
- Discipline (3ème faute technique)	50,00 €
- Compétitions (ouverture d'un dossier)	30,00 €
<b>4 - RECLAMATION et VOIES DE RECOURS</b>	
- Réclamation	200,00 €

**DISPOSITIONS FINANCIERES 2020 - 2021  
DE LA LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL DES PAYS DE LA LOIRE**

<b>5 - PENALITES FINANCIERES</b>	
<b>AG régionale (Absence)</b> - Club disputant le Championnat Régional ou Fédéral ou un Championnat Départemental qualificatif au Championnat Régional	200,00 €
- Autres Groupements sportifs	60,00 €
<b>Arbitrage</b> - Absence d'arbitre non justifiée sur une rencontre	50,00 €
- Retour de convocation d'arbitre non justifiée	30,00 €
<b>Faute technique</b> -2ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport (relève de chaque commission sportive de l'entité enregistrant la FT)	25,00 €
-4ème faute technique et/ou disqualifiante sans rapport (relève de chaque commission sportive de l'entité enregistrant la FT)	100,00 €
<b>Joueurs brûlés</b> - Non présentation de liste	20,00 €
<b>Licences manquantes</b> - Toutes catégories (de U13 à Seniors)	20,00 €
<b>Transfert de fichier</b> Transfert fichier e-marque & Envoi tardif feuille (Ligue et double Chpt de France)	
- 1ère infraction	6,00 €
- 2ème infraction	8,00 €
- Infraction supplémentaire	15,00 €
- Pénalité financière pour non respect de la convention CTC/ par Ecole de minibasket manquante et par club de la CTC	150,00 €
- Pénalité financière pour non respect de la convention CTC/ Ecole d'Arbitrage manquante / par club de la CTC	150,00 €
Non respect du cahier des charges de l'E-Marque (par rencontre)	30,00 €
Entraîneur, type de licence non autorisé	30,00 €
<b>Internet</b> <u>Catégorie Seniors</u> : non communication des résultats	
- 1er oubli	8,00 €
- 2ème oubli	12,00 €
- Chaque oubli supplémentaire	20,00 €
<u>Catégorie Jeunes</u> : non communication des résultats	
- 1er oubli	avertissement
- 2ème oubli	6,00 €
- Chaque oubli supplémentaire	12,00 €

<b>DISPOSITIONS FINANCIERES 2020 - 2021 DE LA LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL DES PAYS DE LA LOIRE</b>	
<b>Technique (statut de l'entraîneur)</b>	
<u>Catégorie Seniors</u>	
- Entraîneur déclaré non conforme au début du championnat	200,00 €
- Entraîneur déclaré non conforme à l'issue de la phase aller du championnat	400,00 €
- Entraîneur déclaré non conforme à la fin du championnat	600,00 €
<u>Catégorie Jeunes</u>	
- Entraîneur déclaré non conforme au début du championnat	100,00 €
- Entraîneur déclaré non conforme à l'issue de la phase aller du championnat	200,00 €
- Entraîneur déclaré non conforme au statut à la fin du championnat	300,00 €
<b>6 - INDEMNITES KILOMETRIQUES &amp; Barème Régional des officiels (Kilomètre parcouru)</b>	0,36 €
<b>7 AFFILIATIONS</b>	
- Nouvelle Association & Etablissement - 5x5 + 3x3 + VxE	120,00 €
- Association & Etablissement de 50 licenciés ou moins - 5x5 + 3x3 + VxE	150,00 €
- Association de plus de 50 licenciés - 5x5 + 3x3 + VxE	225,00 €
- Etablissement de plus de 50 licenciés - 5x5 + 3x3 + VxE	150,00 €
<b>FORMATIONS SAISON 2020 - 2021</b>	
<b>- INTITULES</b>	
Technique - C.Q.P. - P1	* 500,00 € (frais pédagogique)
Technique - C.Q.P. - P2	* 820,00 € (frais pédagogique)
Technique - C.Q.P. - P3	* 450,00 € (frais pédagogique)
* Le tarif est donc unique mais une aide de 100€ sera accordée par la Ligue aux groupements sportifs qui ne bénéficient pas d'un OPCO	
Technique - Brevets Fédéraux (Enfants / Jeunes / Adultes / VxE)	150,00 €
Technique - Clinic entraîneur jeune de pré-saison inclus dans l'engagement	70,00 €
CRO - Formation annuelle des officiels inclus dans l'engagement	60,00 €